

Vivre à Saint-Laurent l'Abbaye



Bonjour !

L'été se termine et même s'il a été pluvieux, les diverses manifestations organisées par l'ASPAS, le Comité des fêtes et la commune : 14 juillet, brocantes, fête médiévale et Ville à Joie ont réuni tous les petits et les grands qui souhaitent se retrouver et partager différentes activités.

Chacun a pu apprécier ces moments conviviaux qui animent notre village.

Voici le mois de septembre, les enfants inscrits dans le Regroupement Pédagogique Intercommunal sont accueillis dans les mêmes conditions que l'an passé.

Bonne rentrée à tous !

Le Maire, Jean BERTIN

C'est bientôt la rentrée... parlons RPI

Un an déjà que la classe de Saint Laurent a fermé... qu'est-ce que cela a changé ?

En fait peu de chose pour le quotidien des enfants car la commune de Saint-Laurent l'Abbaye fait toujours partie du Regroupement Pédagogique Intercommunal qui regroupe outre notre village les communes de Pougny, Saint-Martin-sur-Nohain et Suilly-la-Tour.

- **L'accès à la maternelle et à l'école primaire demeure.** Les 9 niveaux de classe, de la maternelle à la fin de l'école primaire sont maintenus et répartis sur 3 communes au lieu de 4. Les enfants continuent de passer d'une commune à l'autre en fonction de leur niveau comme cela se faisait auparavant grâce au **maintien du transport scolaire**.
- **Un plus grand confort pour les enfants.** La classe de Saint-Laurent l'Abbaye ayant été transférée sur Suilly-la-Tour, les enfants ont quitté une école vétuste (cantine et algéco) sans cour aménagée pour une école aux normes et plus spacieuse.
- **La garderie a été maintenue sur Saint-Laurent l'Abbaye** avec une amplitude horaire plus grande (7h30 ⇒ 8h30 le matin et 16h30 ⇒ 18h00 le soir) pour répondre aux besoins des parents. A compter de ce mois de septembre la garderie sera gratuite à la suite de la décision du Conseil municipal du 30 mai dernier. Les recettes nettes d'environ 400 € ne justifiant pas le maintien de la charge administrative qu'engendre le paiement du service.

L'impact majeur du transfert de la classe de Saint-Laurent vers Suilly la Tour sera budgétaire avec une baisse substantielle des charges de fonctionnement. Dès la clôture de l'exercice comptable 2024 il sera possible de communiquer des chiffres précis.

Soulignons également que la nouvelle municipalité a renégocié la clé de répartition des charges du RPI entre les communes pour la rentrée scolaire 2024-2025. Elle se fera désormais au prorata du nombre d'élèves scolarisés (entre 7 et 10 pour Saint-Laurent l'Abbaye sur 84 enfants) et non divisée de manière égale entre les 4 communes. Ainsi la participation de St-Laurent au RPI sera de l'ordre de 8-10% du budget au lieu de 25%.

Projets en cours...

Sécurisation de la traversée du village : L'étude sur la circulation dans le village réalisée en 2012 va être réactualisée début septembre lorsque toutes les activités (scolaires et professionnelles) auront repris. A l'issue, des propositions pour la sécurisation seront formulées et présentées lors d'une réunion publique.

Les animations estivales...

Le 14 juillet



Tout était au rendez-vous... météo favorable, espace de parking libéré, décoration de la Mairie, de la Place et du cloître, chapiteaux montés... Une bonne quarantaine de personnes a participé à l'évènement convivial organisé par la municipalité pour la traditionnelle fête du 14 juillet. Le repas et l'animation musicale, préparés par la guinguette "La Fiesta", ont été partagés par une trentaine de convives de Saint-Laurent l'Abbaye, rejoints par la suite par quelques familles heureuses de poursuivre cette manifestation dans le cloître. Jeux pour les enfants et les plus grands (dessin et coloriage, quilles, jeu de dés, pétanque, palets breton, badminton) et traditionnel verre de l'amitié de la municipalité.

21 juillet et 17 août : Vide greniers de l'ASPAS

Les caprices de la météo estivale ont contraint l'ASPAS à terminer plus tôt ses deux vide-greniers.

23 août : Marché médiéval et Ville à Joie

La fièvre médiévale s'est emparée de Saint-Laurent l'Abbaye... Et pour l'occasion le site s'est revêtu de mille couleurs.

Près de 500 personnes sont venues visiter la trentaine d'échoppes constituant le marché et profiter des animations.

Visites de l'abbaye par l'ASPAS ; Atelier de dessins, quiz déambulatoire (Camosine) et jeux de combats pour les enfants ; Démonstration de danses médiévales ; Initiation à l'impression végétale (Pavillon du Milieu de Loire) et à la calligraphie (Patricia Muller / La Charité-sur-Loire) ont ponctué la journée.



La taverne, tenue par le Comité des fêtes a proposé tout au long de la journée boissons et pâtisseries médiévales.

Cette belle journée s'est achevée par l'arrivée, sur le parvis de l'abbaye, de l'équipe Ville à Joie, O D'lices Burger et la buvette du Comité des fêtes !

Les recettes du marché médiéval se répartissent entre : la Municipalité (tombola, emplacement des stands et repas), le Comité des fêtes (buvette) et l'ASPAS (visites de l'abbaye et vente sur le stand de l'association).

La municipalité de Saint Laurent l'abbaye, organisatrice de l'évènement, remercie tous les acteurs de ce beau succès : les bénévoles du village dont beaucoup ont agi dans l'ombre, le Comité des fêtes et l'ASPAS, les commerçants et artisans ainsi que la ville de Cosne-Cours-sur-Loire pour son précieux soutien logistique.

Evènements à venir...



ASPAS

- **Journées du patrimoine** : Visites organisées par l'ASPAS les **21-22 septembre**. Renseignement auprès de Geneviève LEGUAY : 03 86 26 13 84 / 06 76 64 23 73 ou Patrick PERNET : 06 07 91 49 95



Comité des fêtes

- **Déjeuner dansant** : le **27 octobre** – Salle des fêtes de Pougny
- **Sortie Théâtre à Paris** : les **dimanches 10 et 17 novembre**. "Parle-moi d'amour" de Philippe Claudel, avec Michel Leeb et Marie-Anne Chazel. Renseignement auprès de Patrick PERNET : 06 07 91 49 95

AUTRE

- **Salon Mieux-être** : **21-22 septembre** salle La grange Renseignement : Florence CARTIER : 06 80 5408 54